



N°23_{3€}
SEPTEMBRE 2014

Périodique d'informations agathoises

agathois

L'édito

Si le résultat des élections municipales n'a pas été à la hauteur de nos espérances, au Cactus, nous n'avons pas l'intention de baisser les bras. D'abord parce que, comme partout, il faut une opposition à la municipalité en place. D'autant que nous avons malheureusement toutes les raisons de craindre que sa politique ne change guère, avec une opposition en conseil si inerte qu'on ne peut guère compter sur elle. Cependant nous allons changer la formule de notre journal, du moins pendant un certain temps. Nous allons le réserver à ceux des Agathois qui s'y abonnent, tout en gardant un tarif d'abonnement modéré, et en le vendant de temps en temps sur les marchés. A tous ceux qui nous lisent et qui nous estiment, nous disons de ne pas se décourager, on a vu des forteresses municipales réputées plus imprenables qui ont fini par tomber...

L'équipe de rédaction

D'Ettore et des travers Beaucoup de bruit pour rien ?

Après 2 mandats ponctués de plaintes contre le boucan du Luna Park et le tapage quotidien des boîtes du quartier naturiste, Gilles d'Ettore est passé à l'action... au moyen d'un arrêté de « lutte contre la pollution sonore » annoncé à grand renfort de trompette, non sans prévenir les futurs mécontents que « des dérogations spéciales peuvent être accordées par le maire lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, réjouissances publiques et privées. » Suffira-t-il de solliciter la bienveillance de l'édile pour casser les oreilles au voisinage en toute quiétude ? Le message est en tout cas transmis à tous les organisateurs de « manifestations commerciales » et autres « réjouissances privées ».

Incivilités à géométrie variable ?

Dans l'édito du n° 79 du *Journal de la ville* où sa trombine surgit à une trentaine de reprises, Gilles d'Ettore, fraîchement réélu par une minorité d'inscrits, a fait mine, après deux mandats d'inertie, de s'attaquer à la délinquance : « je veux que l'on mette un terme, notamment en cœur de ville, aux agissements inciviques dont se rendent coupables un petit nombre [sic] de nos concitoyens ». Bizarre qu'il ait omis de citer un de ses plus grands fans, à tel point qu'il l'appelle « Papa », dont la plus récente « incivilité » a consisté à défoncer, au volant de sa voiture, l'entrée de la boîte de nuit « Le Palma »... ce qui lui a valu deux ans de prison. Et si depuis quelques mois la délinquance a reculé dans une certaine mesure au centre-ville, c'est grâce à l'action du commissaire de police que nous le devons et à rien d'autre.

La dette : enfumage et recettes parties en fumée

Dans la même publication, le maire s'est réjoui de la « gestion équilibrée de nos finances », qui a valu à Agde de figurer en 2012 à la 6^e place des communes de plus de 20 000 habitants les plus endettées de France (2848€/habitant x 24 567 Agathois = 69,967 millions d'euros). En

2013 nous nous maintenions dans le top 10, non sans enregistrer un recul de deux places... Pour 2014, il faudra faire confiance aux dons de medium dont se prévaut notre maire, puisqu'il annonçait en mai dernier, donc sept mois avant la Saint-Sylvestre, que la dette s'élèverait cette année à 60 millions. Une paille !

Par un raisonnement tarabiscoté à faire mourir de rire (ou pleurer) n'importe quel économiste, il voudrait nous faire croire qu'une dette s'évalue « à valeur constante de la monnaie » : d'après lui, « [la dette] était, en 2001, de près de 80 millions d'euros (65 millions + 2 % d'inflation par an sur 13 ans) ». Ridicule ! Quand Madame Michu a emprunté 200 000 euros à son banquier en 2001, c'est toujours cette somme et ses intérêts qu'elle doit rembourser en 2014, et non une chimérique évaluation alourdie du taux d'inflation ! En clair, la dette agathoise était de 65 millions d'euros en 2001, et près de 70 millions en 2012. Or de 2002 à 2013, les recettes annuelles de la ville se sont accrues de 49 %, soit le double de l'inflation annuelle de 2 % cumulée, évoquée par le maire. Pourquoi, malgré ce pactole engrangé en 12 ans, la dette a-t-elle constamment augmenté ? Une gestion « pertinente » aurait conduit à rembourser une part importante de la dette. Et où donc est passé le pognon ? La réponse se trouve, au moins en partie, dans les surcoûts des cinq principaux chantiers bien connus des Agathois. Le Moulin des Evêques ? + 3,1 millions par rapport au budget initial. Le Centre aquatique ? + 6,6. La rénovation des quais ? + 8,4 ! L'extension du golf ? + 2,8 ! L'office du tourisme ? + 2,4. Au total, 23,3 millions d'euros de surcoûts ! En voilà de la saine gestion ! Un constat s'impose : sans ces surcoûts, plus du tiers de la dette de 2002 aurait été remboursée ! « Il nous faudra continuer à faire des efforts dans la gestion de nos finances », a prévenu le maire. Rien de tel que ces « efforts » purement verbaux pour masquer la gaucherie !

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Septembre 2014

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

ou par mail :

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 400 exemplaires sur papier recyclé

La Capucière, morne plaine... pour notre maire

La Capucière est une zone plate située au nord de Bessan, entre le village et l'accès à l'autoroute A9. C'est à cet endroit que devait être créée une grande zone nouvelle « d'activités », annoncée pompeusement par notre maire, sous la houlette de l'agglomération qu'il préside. Peu avant l'ouverture de la campagne électorale des municipales, il n'avait pas hésité à proclamer que près d'un millier d'emplois pourraient y être créés. La farce est même allée jusqu'à la convocation par Pôle Emploi de centaines de demandeurs d'emploi, qui se sont déplacés pour rien...

Dès cette annonce, de mauvais esprits, dont le Cactus agathois (mais il était loin d'être le seul), avaient souligné qu'en guise de nouvelle implantation, il s'agissait purement et simplement de déplacer de quelques centaines de mètres et d'agrandir l'actuel Intermarché de Bessan, sans aucune perspective sérieuse d'implantation nouvelle.

Une fois de plus, notre maire avait fait un « effet d'annonce », en oubliant qu'il existe des procédures pour empêcher que les grandes surfaces poussent comme des champignons, au risque d'entraîner la faillite de dizaines de commerces de proximité dans un rayon de 30 ou 40 km alentours. Sans parler d'un autre effet désastreux des grandes surfaces, à savoir la pression inouïe que, pour minimiser leurs coûts d'achat, elles exercent sur les paysans et les PME, écrasant tellement leurs marges que beaucoup font faillite, ce qui aggrave la montée du chômage.

Suite à de nombreux recours, la CNAC (organisme national qui a pour rôle d'autoriser la création de telles zones d'activité), a sèchement refusé la création de cette zone d'activité, renvoyant notre maire dans ses buts, dans les termes suivants :

- Elle a d'abord estimé que cette zone contribuerait à l'étalement urbain, évolution néfaste car gaspilleuse d'espace et onéreuse pour les contribuables en termes de viabilisation (chaussées, réseaux d'eau et d'électricité, etc.).
- Elle a rappelé que l'offre commerciale était déjà très importante dans notre région et qu'il n'y avait donc nul besoin de l'étoffer.
- Elle a enfin rappelé que la zone concernée était une zone naturelle en termes de faune et de flore et que l'aménagement prévu allait se traduire par « l'artificialisation du sol » (comprenez le goudronnage et la bétonisation). Voilà qui en dit long sur le sérieux de la « semaine du développement durable » dont la brochure de propagande municipale de mai dernier (p 20 à 24) nous a rebattu les oreilles...

Bref, après les annonces fracassantes de notre maire, il ne reste rien de cette chimère !

Promesses non tenues

Suite logique de la politique municipale d'abandon du centre-ville, on a pu y constater depuis début juin, une arrivée notable de marginaux.

Qu'on ne s'y trompe pas, ces quelques lignes ne sont pas un mauvais coup supplémentaire porté dans le dos de ces femmes et ces hommes dépourvus de tout. Nous dénonçons toute forme d'injustice sociale, toute forme d'intolérance, de xénophobie, de racisme et ce n'est certainement pas à ces sinistres de la vie que nous adressons les piquants du Cactus, mais à cette équipe municipale qui abandonne notre cœur de ville au point qu'il est finalement assez compréhensible, au bout du compte, que des « sans domiciles » y aient vu « un super SQUAT », en l'absence de structures pour les accueillir (seulement 12 places et uniquement pour l'hiver...). Sans arrêt cet été, des touristes atterrés par des vitrines closes à 90% demandaient où étaient les rues commerçantes vantées par les prospectus municipaux...

On remarquera aussi que face à l'absence d'un véritable programme d'animations pensé et concerté auquel auraient droit les habitants et les héroïques commerçants du centre-ville (initiative qui contribuerait sans doute à séduire les vacanciers), ces mêmes marginaux se sont emparés de cet autre vide en assurant au quotidien : concerts de percussions, improvisations à très très haute voix et, passée une certaine heure, démonstration de sports de combats ...

Sans se tromper de responsables, chacun constate et se plaint de cette situation auprès de nos élus, ayant oublié leurs promesses électorales et, semble-t-il, indifférents à l'agonie du centre d'Agde ... Et par la même occasion, histoire d'avoir une meilleure « perception » des choses, qui pourra nous dire pourquoi la ville a dépensé tant d'argent pour la rénovation, la construction d'un nouvel Office de Tourisme (OT) si peu fréquenté et dont le joli petit théâtre de verdure ne sert quasiment jamais ? Il faut le dire, c'est une sacrée trouvaille, puisque bien caché côté cour, il est invisible de l'extérieur et totalement inaccessible en dehors des heures d'ouverture de l'O.T. ... Qui a cautionné cette idée géniale ?



Rue Chassefière, commerces et immeubles désertés



MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



s'en faut, vont être sacrifiés, alors qu'on aurait pu en conserver certains...

Montagnes russes dans la voirie du Cap

Les automobilistes qui descendent par l'avenue François Mitterrand vers le centre port ont de plus en plus l'impression, dans la dernière portion de route, de rouler sur une montagne russe, tant la chaussée est déformée, sans doute à cause des racines d'arbres. Et bien sûr, notre chère municipalité a d'autres chats à fouetter que de s'occuper de cette voie, pourtant névralgique pour l'opinion que se font de la station du Cap tant les Cap Agathois que les touristes !



Sac de nœuds

Regardez bien sur la photo, prise au centre-ville ce sac de nœuds de câbles électriques, d'une part sans doute discutabile au point de vue sécurité, d'autre part évoquant davantage une ville d'Afrique ou du Sud-Asiatique que celle d'une station touristique moderne et accueillante. Ces travaux, qui remontent à quelques mois n'ont pu se faire, au minimum, sans l'accord de la municipalité. Mais les Agathois habitant dans l'immeuble d'où part ce réseau n'ont en rien été consultés. Un petit détail très parlant sur le n'importe quoi de la politique urbanistique concoctée à Mirabel...

Tout arrive à Agde, même (parfois) le respect de la loi !

Sur l'impulsion du Préfet actuel de notre département, le premier depuis longtemps à ne pas céder aux groupes de pression bien connus pour leur mépris de la loi, la boîte de nuit Le Tantra a fait l'objet d'une démolition en raison de ses empiètements illégaux sur la plage. Un avertissement salutaire pour tous les autres établissements qui ont pris l'habitude, depuis 13 ans, dans le silence de la municipalité, de fouler au pied le droit de libre circulation au bord de la mer...

Agde, relais actif du grand banditisme...

Le Midi libre du 28 juin nous a appris que la police nationale avait démantelé un important réseau de trafic de drogues allant de l'Espagne à Nîmes, la revente de la drogue se faisant « surtout à Agde et à Balaruc », cependant qu'ont été confisqués voitures de luxe, sommes importantes en liquide, de l'or, des stocks de bouteilles de champagne, etc. Pourtant dans la revue de propagande municipale de mai dernier, l'édito de notre maire, dans sa partie consacrée à la délinquance, n'a pas dit un seul mot sur le trafic de drogues, pourtant très présent à Agde...

Eaux croupies et triples buses

Au cours du mois de juin, à plusieurs reprises, la plage de la Guiraudette a bénéficié d'un déversement d'eau croupie et puante venu de « buses » (tuyaux d'évacuation des eaux pluviales) situées derrière la plage. Contactée, la mairie a envoyé deux agents municipaux qui n'ont pu qu'avouer leur impuissance. C'est à ce genre d'incident, à 15 jours du début de la saison touristique, qu'on peut apprécier à sa juste valeur le professionnalisme de notre chère municipalité....

Pistes cyclables

rétractables l'été, une spécialité d'Ettorienne ?

Un beau matin de juillet, un Cactusien prend son vélo pour aller se baigner au Grau, en utilisant la piste cyclable qui suit la rive gauche de l'Hérault ; arrivé sur la dernière portion, qui n'est qu'une bande de 80 cm longeant le fleuve, il constate, effaré, que celle-ci est accaparée par des voitures en stationnement permanent. En « cuisinant » des policiers municipaux, notre Cactusien s'entend dire que cette « abolition » de la piste cyclable vient, non pas d'un arrêté, comme juridiquement cela aurait été requis, mais de « consignes verbales » de la mairie. Les mauvais coups se font « en douce » à Agde ! Dans toutes les stations « normales », les maires encouragent la pratique du vélo, positive pour la santé et qui limite les embouteillages. A Agde, on fait le contraire !

Une municipalité qui massacre les arbres !

Derrière le moulin des évêques, la municipalité, après bien des péripéties, a acquis un terrain arboré qui appartenait à une Agathoise, dans le but d'y construire un parking. Pour notre part, si nous reconnaissons le besoin de parkings aux alentours du centre-ville, nous estimons qu'il y a si peu d'espaces boisés dans Agde-centre que ce n'est pas ce type de terrain qu'il faut préempter pour faire des parkings. De plus, l'emplacement retenu est une zone où l'insécurité est latente. Par ailleurs, tous les arbres dudit terrain, ou peu

COURRIER DES LECTEURS

Je suis outré par la manie qu'ont beaucoup de commerces de notre ville de faire déborder leurs étalages ou terrasses sur l'espace public normalement dévolu aux piétons... Il serait grand temps que la municipalité cesse de fermer les yeux sur ces pratiques! SP

Agglo : volée de bois vert de la Chambre régionale des comptes (CRC)

Décidément, la CRC ne mâche pas ses mots, s'agissant de la gestion de notre maire, qui est aussi, comme chacun sait, président de l'agglomération Hérault Méditerranée. D'autant que ce dernier rapport sort après que le maire ait adressé ses observations sur la première version de ce rapport, comme le veut la procédure légale. Mais la CRC a jugé ses observations si peu convaincantes qu'elle n'a en rien adouci le contenu de ses analyses ! Qu'on en juge !

D'abord, de 2008 à 2011, soit en 4 ans, la CRC pointe une hausse de 10,2% des charges financières et de 14,1% des charges de personnel ! Ensuite, elle relève que « entre 2008 et 2011, les dépenses de fonctionnement ont évolué plus vite que les produits de même nature (+ 8,6 % contre + 6,6 %), d'où une diminution de la capacité d'autofinancement brute (solde des charges et des recettes réelles de fonctionnement moins intérêt de la dette et solde des recettes et charges exceptionnelles). »

Et maintenant, contribuables agathois, lisez bien la suite (citée dans le texte) :

« Les voyages et déplacements sont passés de 24 245 € en 2006 à 45 594 € en 2011 soit + 88 % ... De même les dépenses de réceptions sont passées de 5 353 € en 2006 à 25 317 € en 2011 (+ 377%) ».

« De plus, l'examen des mandats 2010 a permis de constater qu'un grand nombre de factures de restaurant sont payées sans que les convives puissent être identifiés. L'objet des repas est souvent imprécis (réunion de travail, CAHM, réunion appel d'offres). Le coût moyen d'un repas est de 37 €, un couvert coûtant entre 17 € et 67 € (mandat n°413, vœux du président). L'été, de nombreux repas sont pris dans les restaurants des plages privées du Cap d'Agde, le coût moyen d'un repas variant de 36,5 € à 67,63 €. Les frais relatifs aux repas sont imputés de façon variable au compte 6256 (missions), 6251 (voyages et déplacement), ou au compte 6233 (foires et expositions). »

En bref, à l'agglo, on voit du pays, on se goberge et on ne compte pas vraiment ! Pourquoi se gêner puisque que le contribuable agathois paiera ?

Côté gestion du personnel, est relevée l'augmentation du nombre de jours d'absence pour les agents titulaires, lequel a atteint 28 jours en moyenne en 2011 (23,24 jours en 2009), alors que la moyenne nationale pour la même catégorie d'agents est de 24, 8. Le nombre de jours travaillés est inférieur à la durée légale. Si les agents n'ont pas envie de travailler, il y a sûrement des raisons, à commencer par la façon dont ils sont gérés et encadrés...

Plus extravagant encore, la CRC pointe le fait qu'on octroie des heures supplémentaires à des agents qui effectuent des horaires inférieurs aux horaires légaux...

Sur le centre aquatique, orgueil de notre maire, c'est le festival :

- « le montant global du coût de la construction (20,84 millions d'euros fin 2012) a presque doublé par rapport aux prévisions initiales (11,63 millions en 2006) »
- « l'activité de balnéothérapie peine à se développer, faute notamment d'une stratégie commerciale efficace. La CAHM - Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée - est donc contrainte de verser une subvention d'équilibre ». En bref, c'est toujours le cochon de contribuable, principalement agathois, qui paye...).



Soucoupe volante ? Monstrueux insecte ? Non, centre aquatique ruineux !

Déluge de mauvaise publicité pour notre ville...

Coup sur coup en trois mois, notre ville a eu droit dans trois hebdos différents à des articles de fond, qui ne vont certes pas améliorer son image, mais qui malheureusement correspondent à la réalité : d'abord l'Express a rappelé qu'Agde détenait le record de France du cambriolage, ensuite Charlie Hebdo, qui n'a pourtant rien d'un journal pudibond, a décrit à la fin juillet la glauquerie dans laquelle a sombré une partie du village dit « naturiste », ainsi que l'agonie évidente du centre historique. Enfin Marianne, à la mi-août, a brossé une peinture sans concession de l'affairisme ambiant... Bien sûr, la municipalité va incriminer « les méchants journalistes parisiens » mais ce genre de réponse ne peut convaincre que ceux qui veulent absolument se boucher les yeux et les oreilles...

.....

• BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

• NOM PRÉNOM

• ADRESSE

• Email : Tél. :

• je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

• 15 euros (abonnement) 50 euros (abonnement et maxi soutien)

• 100 euros (abonnement et méga soutien)

• Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

• 3, rue de la Maitrise - 34300 Agde Signature obligatoire :

.....